

Le Patriote

Des Pyrénées

ABONNEMENTS

Paris, Départements et Colonies	un an	12 fr.	Six mois	7 fr.	Trois mois	4 fr.
Autres Départements et Colonies	un an	16 fr.	Six mois	10 fr.	Trois mois	6 fr.
Étranger	un an	28 fr.	Six mois	18 fr.	Trois mois	10 fr.

Les abonnements sont payables d'avance. Ils sont expédiés aux frais de l'abonné.

LES ANNONCES SONT REÇUES :
 A PARIS, à l'Agence HAVAS, 6, Place de la Bourse, et à la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PUBLI-
 CITÉ, 10, Rue de la Victoire, - A BORDEAUX, à l'Agence HAVAS
 A PAU, aux Bureaux du Journal.
 L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et la Revue Financière

PUBLICITÉ

Annonces Judiciaires	0.20 la ligne	Faits divers	1.00 la ligne
Annonces Commerciales	0.30	Chronique locale	1.50
Rédactions	0.50	Echos	2.00

Les insertions ne sont admises que sous réserve

Constance et Confiance

Je viens de parcourir une douzaine de journaux et, dans quelques-uns, ce que l'on appelle la revue de la presse. Mal m'en a pris. Je sors de cette lecture l'esprit brouillé et l'âme non pas inquiète, à coup sûr, car j'ai appris, voilà longtemps à me défendre contre ce genre d'influences, mais incertaine. Pourquoi ? Parce qu'il me a semblé que nous étions en train de perdre quelque chose de cette calme raison et de ce sang-froid si nécessaires pour nous offrir l'an passé, et dans des circonstances singulièrement plus critiques qu'aujourd'hui, le remarquable exemple.

Vous entendez bien qu'il s'agit des affaires balkaniques, lesquelles ne sont pas assurément ce que nous voudrions qu'elles soient. Je pourrais là-dessus, tout comme un autre, écrire une ou deux colonnes, distribuer à ma droite et à ma gauche le blâme ou l'éloge, louer, dénigrer, prophétiser, et finalement conclure avec l'autorité qui caractérisait les oracles de M. de la Palisse, qu'il faut nous hâter d'envoyer dans les Balkans des renforts considérables si nous ne voulons pas perdre dans une grosse partie...

Cet article, je ne l'écrirai pas. Je crois plus utile de conseiller à mes concitoyens de ne point s'agiter au sujet d'événements dont le développement ne dépend point d'eux et qui, s'ils sont tels qu'on nous les décrit, c'est-à-dire, en somme, aussi simples que désagréables, peuvent être interprétés par les hommes d'État de la Triple-Entente (j'hésite encore à écrire « la Quadruple ») avec assez d'exactitude et de bon sens pour que nous soyons dispensés, d'aider de nos conseils les délibérations des gouvernements alliés. J'ajoute qu'il est infiniment probable que nous ne connaissons de la situation politique et militaire en Orient, que fort peu de chose. Si l'on me poussait, je dirais que ce qui s'est passé dans les Balkans depuis quatre mois et cette inertie même de l'Entente dont nous payons présentement les conséquences, laissent supposer à tout esprit réfléchi qu'il connaît un peu la politique méditerranéenne, non pas l'ignorance ou l'imprévoyance si invraisemblables dont on a parlé, mais bien plutôt des discordances d'intérêts trop réels entre des gens que nous aurions souhaités plus unis. Toute cette histoire s'écrira un jour et, s'il faut encore, ce jour-là, déjouer des illusions, peut-être constaterai-je que ce n'est pas uniquement sur le compte de la Bulgarie et de la Grèce que certains se sont mépris.

En attendant ce que nous voyons nous très clairement, c'est le sérieux des difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises. Raison de plus pour nous posséder, pour maîtriser nos nerfs et notre imagination. Raison de plus pour rester unis et disciplinés. Raison de plus pour ne pas créer je ne sais quelle atmosphère de panique autour des hommes qui ont assumé la tâche de remettre nos affaires en bon état et qui les y remettront. J'en doute pas, à la condition qu'on leur en laisse les moyens. Pour secondar leurs efforts, ce sera déjà beaucoup que de ne point troubler de murmures continuels et de réclamations inopportunes leur recueillement, leur travail et leur action.

Des difficultés !... Est-ce que par hasard, il existerait parmi nous des esprits assez courts pour avoir pensé que nous n'en rencontrerions pas au cours d'une guerre qui s'étend au-delà des limites de l'Europe et que nous n'avions attentivement préparés ni politiquement, ni militairement ?... Encore une fois, si nous voulons vaincre, c'est-à-dire dominer des réalités hostiles, sachons nous habituer au sang-froid et à la patience. Considérons d'une âme calme et ferme les fortunes diverses qui nous arrivent et les diverses péripéties de ce drame immense dont nous avons, malgré tout, la certitude de forcer un jour le dénouement.

Je vous ai dit que d'avis lu tantôt les journaux, m'avait mis de mauvais humeur. Pour dissiper cette impression fâcheuse, j'ai pris sur ma table un vieux livre que je ne me lasse pas de feuilleter depuis le commencement de cette guerre. Et voici ce que j'y ai lu :

« Un Etat qui se sent ainsi formé se sent aussi en même temps d'une force incomparable, et ne se croit jamais sans ressource. Aussi voyons-nous que les Romains n'ont jamais désespéré de leurs affaires, ni quand Porcena, roi d'Etrurie, les affamait dans leurs murailles ; ni quand les Gaulois, après avoir brûlé leur ville,

162.000

M. Jean-Baptiste Morin, le député de je ne sais quel département du centre qui questionna, l'autre jour, le général Galliéni au sujet des recommandations, est certainement l'un des orateurs qui ont été le plus applaudis depuis le commencement de la guerre. (Applaudissements au Palais-Bourbon, cela va sans dire, car pour ce qui est du pays, c'est une autre affaire.) Je ne crois pas que M. Viviani, ni M. Deschanel, ni M. Briand, ni M. Ribot, quand ils célébraient dans leurs discours le patriotisme français, aient soulevé parmi leurs collègues du Palais-Bourbon un enthousiasme plus vif.

M. J.-B. Morin, lui, célébrait la vertu parlementaire, cette vertu immaculée, cette intégrité parfaite, que la circularité du général Galliéni tendant à la suppression des recommandations, parut un instant sur le point d'égratigner, et de laquelle, — à scandale ! — les journaux s'étaient permis de sourire. Ah ! ces journaux sceptiques qui ne respectent rien, de quelle méprisance eût M. J.-B. Morin les décriés à Nerval-ils pas insinué, et même il ne pouvait pas dit tout net, qu'en fait de recommandations, ces messieurs du Parlement sont passés maîtres. Et « maîtres » dans les deux sens, puisque, d'une part, nul ne sait mieux qu'eux comment s'y prendre pour recommander, et que, d'autre part, nul ne se fâche si fort et ne menace si vigoureusement quand la recommandation n'aboutit point.

Les journaux osaient dire cela, osaient émettre ce mensonge, cette calomnie, cette invraisemblance !... Ah ! mes chers collègues, n'est-ce pas que c'est une indignité ? N'est-ce pas que c'est de la déshonneur ? N'est-ce pas que nous ne sommes pas ce qu'un vilain peuple pense, et qu'au contraire, par la grâce du scrutin d'arrondissement, principe de toute équité, nous sommes purs, saints, esclaves héroïques de la justice, ennemis de toute faveur, défenseurs intraitables de l'égalité devant la loi ?...

Et « mes chers collègues » de se pâmier d'aise devant ce miroir que leur présentait l'éloquent Jean-Baptiste et dans lequel ils avaient la joie et la fierté de découvrir soudain les incroyables beautés de leur propre conscience...

Or, voici qu'un autre parlementaire nous entretient à son tour de cette question redoutable des recommandations. Celui-ci n'est pas député, mais sénateur. Hélas ! je le signale aux foudres de M. J.-B. Morin. Il s'appelle M. Louis Brindeau. Il représente au Luxembourg le département de la Seine-Inférieure, et voici comme il s'exprime — le traitre ! — dans le « Journal du Havre » :

« En ne tenant compte, écrit-il, que des recommandations parlementaires — et Dieu sait combien il y en a d'autres ! — nous n'exagérons rien en supposant qu'elles ont pu s'élever, la plupart du temps, à une demi-douzaine de lettres quotidiennes par membre du Parlement. Ce chiffre est même manifestement inférieur à la réalité. Or, le nombre de parlementaires s'élevait, en chiffres ronds, sénateurs compris, à 900, cela fait 5.400 lettres de recommandation par jour, 37.800 par semaine, 162.000 par mois ! Et remarquez que M. le ministre de la guerre n'a parlé que des recommandations, puisqu'il a laissé en dehors de sa circularité et de ses observations les réclamations portant sur des injustices ou sur l'inobservation des lois. »

Bigre ! 162.000 lettres de recommandation par mois, ce n'est pas un mince courrier ! Qui donc a prétendu que les scribes des bureaux étaient des faibles ?... J'estime, au contraire, que ce sont de fameux travailleurs. Les voyez-vous penchés sur leur papier et répondant, au nom du ministre, aux collègues de M. J.-B. Morin ?... Saluons ces collaborateurs obscurs, mais infatigables, de notre représentation nationale...

Et puis, renseignés que nous sommes par M. le sénateur Brindeau, ne nous étonnons plus de l'impossibilité où s'est trouvé le général Galliéni de répondre avec quelque précision à la question finale de M. J.-B. Morin.

M. J.-B. Morin demandait au général de déclarer à la « chambre un brevet d'innocence. « N'est-ce pas, lui disait-il, que nous n'avons jamais recommandé personne ?... Vous qui possédez nos lettres, affirmez qu'elles sont pures, qu'elles sont nobles, et qu'on nous a colonnés ! »

C'était supposer que le général Galliéni avait lu ou aurait dû lire cette correspondance colossale. Qu'en pensez-vous ?

Moi, je pense que les Prussiens sont toujours à vingt lieues de Paris, que nous nous battons dans les Balkans et aux Dardanelles, et que le ministre de la guerre de la République française a peut-être autre chose à faire, en un tel moment, que de se prêter aux fantaisies saugrenues de M. Jean-Baptiste Morin.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU MERCREDI 24 NOVEMBRE

Mercredi matin
 Paris, 24 novembre, matin.
 Journée calme sur l'ensemble du front, où le brouillard a ralenti l'action de l'artillerie.

Nos batteries ont rapidement réduit au silence l'artillerie ennemie qui tentait de bouleverser nos tranchées de la région de ROULINGOURT, nos positions ENTRE L'AISNE ET L'ARGONNE, ainsi que dans la région du BOIS LE PRÉTRE.

Quelques explosions de mines sans action d'infanterie en ARGONNE, au nord de la HOUYETTE et dans le bois de MALAN-COURT.

Mercredi soir
 Paris, 24 novembre, soir.

Rien à signaler, au cours de la nuit, en dehors de la canonnade à notre avantage, dans le secteur de BOLANTE. Nous avons fait sauter un petit poste allemand.

DANS LES VOSGES. Une tentative pour enlever un de nos postes, au nord-est de Gelles-sur-Plaine, a complètement échoué.

162.000

M. Jean-Baptiste Morin, le député de je ne sais quel département du centre qui questionna, l'autre jour, le général Galliéni au sujet des recommandations, est certainement l'un des orateurs qui ont été le plus applaudis depuis le commencement de la guerre. (Applaudissements au Palais-Bourbon, cela va sans dire, car pour ce qui est du pays, c'est une autre affaire.) Je ne crois pas que M. Viviani, ni M. Deschanel, ni M. Briand, ni M. Ribot, quand ils célébraient dans leurs discours le patriotisme français, aient soulevé parmi leurs collègues du Palais-Bourbon un enthousiasme plus vif.

M. J.-B. Morin, lui, célébrait la vertu parlementaire, cette vertu immaculée, cette intégrité parfaite, que la circularité du général Galliéni tendant à la suppression des recommandations, parut un instant sur le point d'égratigner, et de laquelle, — à scandale ! — les journaux s'étaient permis de sourire. Ah ! ces journaux sceptiques qui ne respectent rien, de quelle méprisance eût M. J.-B. Morin les décriés à Nerval-ils pas insinué, et même il ne pouvait pas dit tout net, qu'en fait de recommandations, ces messieurs du Parlement sont passés maîtres. Et « maîtres » dans les deux sens, puisque, d'une part, nul ne sait mieux qu'eux comment s'y prendre pour recommander, et que, d'autre part, nul ne se fâche si fort et ne menace si vigoureusement quand la recommandation n'aboutit point.

Les journaux osaient dire cela, osaient émettre ce mensonge, cette calomnie, cette invraisemblance !... Ah ! mes chers collègues, n'est-ce pas que c'est une indignité ? N'est-ce pas que c'est de la déshonneur ? N'est-ce pas que nous ne sommes pas ce qu'un vilain peuple pense, et qu'au contraire, par la grâce du scrutin d'arrondissement, principe de toute équité, nous sommes purs, saints, esclaves héroïques de la justice, ennemis de toute faveur, défenseurs intraitables de l'égalité devant la loi ?...

Et « mes chers collègues » de se pâmier d'aise devant ce miroir que leur présentait l'éloquent Jean-Baptiste et dans lequel ils avaient la joie et la fierté de découvrir soudain les incroyables beautés de leur propre conscience...

Or, voici qu'un autre parlementaire nous entretient à son tour de cette question redoutable des recommandations. Celui-ci n'est pas député, mais sénateur. Hélas ! je le signale aux foudres de M. J.-B. Morin. Il s'appelle M. Louis Brindeau. Il représente au Luxembourg le département de la Seine-Inférieure, et voici comme il s'exprime — le traitre ! — dans le « Journal du Havre » :

« En ne tenant compte, écrit-il, que des recommandations parlementaires — et Dieu sait combien il y en a d'autres ! — nous n'exagérons rien en supposant qu'elles ont pu s'élever, la plupart du temps, à une demi-douzaine de lettres quotidiennes par membre du Parlement. Ce chiffre est même manifestement inférieur à la réalité. Or, le nombre de parlementaires s'élevait, en chiffres ronds, sénateurs compris, à 900, cela fait 5.400 lettres de recommandation par jour, 37.800 par semaine, 162.000 par mois ! Et remarquez que M. le ministre de la guerre n'a parlé que des recommandations, puisqu'il a laissé en dehors de sa circularité et de ses observations les réclamations portant sur des injustices ou sur l'inobservation des lois. »

Bigre ! 162.000 lettres de recommandation par mois, ce n'est pas un mince courrier ! Qui donc a prétendu que les scribes des bureaux étaient des faibles ?... J'estime, au contraire, que ce sont de fameux travailleurs. Les voyez-vous penchés sur leur papier et répondant, au nom du ministre, aux collègues de M. J.-B. Morin ?... Saluons ces collaborateurs obscurs, mais infatigables, de notre représentation nationale...

Et puis, renseignés que nous sommes par M. le sénateur Brindeau, ne nous étonnons plus de l'impossibilité où s'est trouvé le général Galliéni de répondre avec quelque précision à la question finale de M. J.-B. Morin.

M. J.-B. Morin demandait au général de déclarer à la « chambre un brevet d'innocence. « N'est-ce pas, lui disait-il, que nous n'avons jamais recommandé personne ?... Vous qui possédez nos lettres, affirmez qu'elles sont pures, qu'elles sont nobles, et qu'on nous a colonnés ! »

C'était supposer que le général Galliéni avait lu ou aurait dû lire cette correspondance colossale. Qu'en pensez-vous ?

Moi, je pense que les Prussiens sont toujours à vingt lieues de Paris, que nous nous battons dans les Balkans et aux Dardanelles, et que le ministre de la guerre de la République française a peut-être autre chose à faire, en un tel moment, que de se prêter aux fantaisies saugrenues de M. Jean-Baptiste Morin.

Dans les Balkans

LA LIGNE VELES-PRILEP REPRISSE PAR LES SERBES
 Athènes, 23 novembre.

On annonce officiellement que les forces serbes ont recoupé les positions de la ligne Veles-Prilep et avancé vers le défilé de Babouna pour renforcer les troupes qui s'y trouvent.

La situation générale des Serbes n'exclut pas la possibilité d'une retraite vers le sud et du maintien des communications avec les alliés.

LA SITUATION EN SERBIE

Salonique, 23 novembre.

Une dépêche serbe datée du 22 novembre fait connaître cette situation de l'armée serbe à Monastir :

« De nouveaux renforts lui arrivent de Gosivar, de Kachova, de Dibra et d'Okrida ; des canons et des mitrailleurs lui sont envoyés de Salonique. Les Serbes occupent le sud-ouest de Prilep et les positions de Prilipek, de Krouchevo et de Brod. »

Le ministre de la guerre, le général Boyovitch, organise à Salonique l'envoi en Serbie, par la voie de Monastir, de nombreux approvisionnements qui y sont accumulés.

Le ministre serbe des communications se trouve à Monastir pour l'aider dans cette tâche.

« Sur le front français, situation calme. »

Salonique, 23 novembre.

POURQUOI LA JONCTION FRANCO-SERBE NE PUT SE FAIRE

Londres, 23 novembre.

Un télégramme de Salonique de M. G. Ward-Price, représentant officiel de la presse anglaise près le corps expéditionnaire en Orient, dit que, seules, parmi les troupes alliées dans les Balkans, celles envoyées par la France sont entrées en action.

Les combats qu'elles ont livrés et les positions qu'elles occupent actuellement témoignent de l'énergie déployée par le général Sarrail devant une situation grave.

Son but principal était de secourir les Serbes en s'ouvrant une route jusqu'à eux, à l'endroit où ils tenaient la passe de Babouna.

Cette jonction allait se faire, il ne restait plus que 16 kilomètres à parcourir. Ce n'est la faute ni des Français, ni des Serbes, si elle ne s'est pas opérée. La cause en remonte à un ensemble de circonstances qui n'ont permis aux forces anglaises d'arriver dans les Balkans que lorsque les Serbes étaient déjà écorchés par le nombre.

LES NOMINATIONS A TITRE TEMPORAIRE EN ORIENT

Paris, 23 novembre.

Sur la proposition du ministre de la guerre, le président de la République a revêtu de sa signature un décret donnant au général commandant en chef l'armée d'Orient la faculté de procéder aux nominations à titre temporaire nécessaires pour pourvoir à l'encadrement des troupes et services placés sous ses ordres, jusqu'au grade de lieutenant-colonel ou assimilé.

BOMBARDERMENT DE DEDEAGATCHE PAR LES ITALIENS

Lausanne, 23 novembre.

Suivant une dépêche de Constantinople à la « Gazette de Francfort », une flottille italienne a bombardé Dedeagatch. Lord Kitchener, à bord d'un paquebot, aurait assisté à ce bombardement avant de se rendre à Mourouza.

Salonique, 23 novembre.

La défense du port bulgare de Dedeagatch est confiée à deux divisions turques appuyées par deux batteries bulgares. Les troupes turques ont une nouvelle ligne de tranchées derrière les hauteurs qui dominent le port et construisent, sous la direction d'officiers allemands, des bœges en béton armé, destinés à recevoir des gros canons qui seront envoyés par l'Allemagne aussitôt que les communications le permettront. Une division bulgare est tenue en réserve à Gumbudjine.

MACKENSEN INSPECTE LES TROUPES BULGARES

Bucarest, 23 novembre.

Le maréchal Mackensen est passé en Bulgarie pour visiter et inspecter les armées bulgares sur les fronts de la Morava, du Danube et de la mer Noire. Mackensen a été, à Sofia, l'hôte du tsar Ferdinand.

Salonique, 23 novembre.

Le ministre de la guerre de Serbie, général Jankovitch, est arrivé à Salonique pour conférer avec les ministres alliés.

LE GOUVERNEMENT SERBE A MONASTIR

Athènes, 23 novembre.

Les députés serbes se trouvant à Salonique disent que le gouvernement serbe arrivera prochainement à Monastir par la route de Prizrend-Dibra-Ohrida.

LES RUSSES TRAVERSERONT BIENTOT LA ROUMANIE

Bucarest, 23 novembre.

(source allemande).

Dans un discours à Jassy, l'ancien ministre Filipescu aurait annoncé ouvertement le passage imminent d'une armée russe à travers la Roumanie.

EN ROUMANIE LA CHAMBRE CONVOCÉE EN JANVIER

Genève, 23 novembre.

Le président du conseil, M. Brătianu, aurait soumis au roi un décret renvoyant au 25 janvier la convocation de la Chambre, décret qui sera probablement signé par le souverain.

L'ATTITUDE DE LA GRECE Une interview de M. Venizelos

Paris, 23 novembre.

M. Venizelos a fait, à l'envoyé spécial de l'« Echo de Paris », les déclarations suivantes :

« J'aime la France et en cela je ne fais que accomplir un devoir de reconnaissance envers ce pays qui a fait tant de bien à ma patrie. »

« J'aime la France dans sa gloire et aussi dans ses épreuves. Lorsque, à la fin d'août 1914, les Allemands marchèrent sur Paris et que rien ne faisait prévoir la victoire, j'étais alors premier ministre. »

« Eh bien ! en ces jours de douleur pour tous les francophiles grecs, je me suis rendu auprès du ministre de France à Athènes et, avec l'assentiment du roi, j'ai pris de faire savoir au gouvernement de Paris que la Grèce amie de la France était prête à l'aider dans la mesure de ses forces et de ses moyens. Quelques jours plus tard, le général Joffre remportait la victoire de la Marne. »

« Mais nous n'étions encore en 1914. La Grèce d'aujourd'hui n'a plus de gouvernement constitutionnel ; peut-on même dire qu'il y a une Constitution ? La Constitution a été violée dans son esprit, sinon dans sa lettre. La dissolution doit être prononcée seulement quand il y a un conflit entre le peuple et la Chambre. »

« Après la première dissolution, les élections de juillet dernier ont montré le peuple grec d'accord avec la majorité de la Chambre, et cependant le roi vient une seconde fois de dissoudre le Parlement et d'appeler les électeurs aux urnes, alors que plus de la moitié d'entre eux sont sous les drapeaux. »

« Aux dernières élections, il y eut 750.000 suffrages exprimés. Or, en ce moment, il y a 380.000 électeurs à l'armée ! Et parmi ces 380.000 soldats se trouve toute la jeunesse grecque, qui presque unanimement est avec moi et avec mon parti. »

« Dès lors, je suis en droit de me demander si mon parti n'a pas le devoir de s'abstenir de prendre part aux élections qui seront ouvertement faussées et de laisser toutes les responsabilités de l'avenir aux hommes qui, à l'heure actuelle, ont assumé la charge d'une politique qui ne peut être que néfaste à la Grèce. »

« Vous connaissez mes opinions sur l'attitude que la Grèce devait, selon moi, adopter dans le conflit européen. Elles n'ont pas changé. Tous les intérêts de la Grèce lui commandent de se ranger aux côtés de l'Entente. Ne pas suivre cette voie, c'est vouloir le malheur de la Grèce. »

LA PRESION ALLEMANDE

Londres, 23 novembre.

On télégraphie d'Athènes au « Morning Post » :

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Allemagne a informé, hier, le ministre de Grèce à Berlin que, dans le cas où les Serbes et leurs alliés seraient poussés du territoire serbe et pénétraient en territoire grec, la Grèce devrait les désarmer, et elle veut que sa neutralité soit respectée par l'Allemagne et ses alliés.

Au cas où elle ne les désarmerait pas, les armées bulgare et allemande seraient obligées de poursuivre leurs ennemis sur le sol grec.

M. von Jagow exprima le vœu de son gouvernement de connaître, à cet égard, les intentions définitives de la Grèce.

Lord Kitchener prédit l'écroulement de l'Allemagne

Athènes, 23 novembre.

Lors de son passage à Athènes, lord Kitchener a eu l'occasion, en causant avec des personnalités grecques, de faire connaître son opinion sur l'issue de la guerre.

Lord Kitchener reconnut que la déclaration de guerre avait trouvé les puissances de l'Entente incomplètement préparées pour une campagne d'usurpation longue durée ;

mais il a ajouté que les alliés ont su mettre à profit le temps écoulé pour compléter leur préparation militaire.

« L'Angleterre, a-t-il le marché anglais, aura, en mars prochain, quatre millions de soldats sous les armes. Elle sera en état d'armer et de ravitailler six millions de Russes. Il faudrait donc être fort naïf pour croire que la guerre peut être terminée uniquement par le succès complet de l'Allemagne. »

M. COCHIN DINE CHEZ LE ROI

Athènes, 23 novembre.

Le roi a reçu, ce matin, M. Denys Cochin et M. Gouffier, ministre de France à Athènes. Il les a retenus à déjeuner au palais royal.

Du côté Russe NOUVELLE AVANCE DES RUSSÉS

Pétrograd, 23 novembre.

Le retrait de l'ennemi dans le voisinage du chemin de fer de Dvinsk à Poneveje est due à une avance des Russes dans le district d'Iliut et indique une amélioration pour les Russes de leur position au nord-ouest de Dvinsk.

LE NAVIRE ALLEMAND COULÉ PAR LES RUSSÉS
 Pétrograd, 23 novembre.

Le navire-vigie allemand coulé près de Windau, dont il avait fait mention dans le communiqué d'hier, avait un équipage de 200 marins ; tous ont péri, à l'exception de 20 hommes qui ont été faits prisonniers.

Le navire jaugeait 8.000 tonnes.

L'Action Italienne LA SITUATION A GORIZIA

Ljubach, 23 novembre.

Le commandant de la place de Gorizia a demandé au chef d'état-major l'autorisation d'évacuer la ville ainsi que les forts qui ne sont plus en état de résister. Il a ajouté qu'il originait d'être encerclé de toutes parts. Le général Hoetzendorf a donné l'ordre de tenir à tout prix.

On continue à envoyer des renforts à l'armée qui défend Gorizia. Les pertes autrichiennes sont énormes.

Les quelques centaines de civils qui se trouvaient encore à Gorizia ont été évacués par ordre, jeudi dernier, à la suite des progrès des attaques italiennes.

M. TITTONI AU COMITE DE GUERRE DE L'ENTENTE

Rome, 23 novembre.

Les journaux assurent que c'est M. Tittoni, ambassadeur d'Italie en France, qui a été chargé de représenter son pays au comité général des puissances de l'Entente, qui doit se réunir à Paris. Deux hautes personnalités militaires italiennes ont été aussi désignées à cet effet.

SUR MER VAPEURS ANGLAIS COULÉS

Londres, 23 novembre.

Les vapeurs anglais « Merganser » et « Hallowshire » ont été coulés. Les équipages sont sauvés.

UN TRANSPORT TURC COULÉ AVEC SES PASSAGERS
 Amsterdam, 23 novembre.

Un télégramme de Zurich annonce qu'un transport turc, ayant à bord cinq cents soldats, a heurté une mine dans la mer de Marmara et a coulé. Presque tous les passagers ont été engloutis.

LEURS PERTES EN DIRIGEABLES

Londres, 23 novembre.

Suivant le « Daily Chronicle », les Allemands ont perdu jusqu'à présent trente dirigeables.

Autour de la Guerre M. ALBERT THOMAS A LONDRES

Londres, 23 novembre.

Les journaux annoncent que M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat aux armées, est arrivé à Londres.

LA CHINE SE JOINDRA-T-ELLE AUX ALLIÉS ?
 Londres, 23 novembre.

Le correspondant du « Daily Express » à New-York, a télégraphié la nouvelle suivante, qu'il considère de n'accueillir que sous réserve :

« Le bruit court à Washington, que l'Angleterre, la France et la Russie négocient à Pékin, en vue d'amener la Chine à se joindre aux alliés. De cette manière, les difficultés qui se sont élevées entre la Chine et le Japon pourraient être surmontées et la paix serait assurée en Extrême-Orient. »

« Si la Chine accepte la proposition qui lui est faite, elle ne prendrait pas une part active à la guerre. »

Chambre des Députés

Séance du 23 novembre.

A noter dans la distribution parlementaire, une proposition de loi de MM. P. Ramel, Acoombrey, etc., tendant à accorder une majoration supplémentaire de 0 fr. 50 par jour aux femmes en état de grossesse bénéficiant déjà des allocations prévues par la loi du 6 août 1914 et cela à partir de leur quatrième mois de grossesse constatée par certificat médical.

La séance est ouverte à 8 h. 30, sous la présidence de M. Deschanel.

La taxation des denrées

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi sur la taxation des denrées

Henri-Auguste, fils de Jean-Eloi Sedze, tailleur de pierres, et de Louise Lagourdetto dite Trouillet, ménagère à Pau.

Arrondissement de Pau

BETHARRAM

Pour nos blessés. — Dimanche 25 courant, à 2 h., un concert sera donné à l'hôpital militaire aux convalescents de la formation. Une quête sera faite pour offrir à ceux-ci un Arbre de Noël.

AUX ENRHUMÉS

Lorsque la toux ne cède pas aux soins habituels, devient opiniâtre, spasmodique et s'accompagne d'expectations abondantes (suite de bronchites ou d'influenza, catarrhe, asthme), il faut employer la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Le soulagement est instantané et la guérison survient progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10, adressé à Louis Legras, 133, Bd Magenta, à Paris.

Arrondissement d'Oloron

OLORON

A l'ordre du régiment. — Notre compatriote François Joseph, soldat brancardier au 1^{er} territorial d'infanterie, a été cité à l'ordre du régiment avec la mention suivante :

« A toujours fait preuve dans son service d'un très grand courage et d'un dévouement infatigable ; les 5 et 12 juillet, sous un bombardement intense de l'artillerie ennemie, s'est porté spontanément sur des endroits les plus exposés pour secourir des blessés d'un autre corps. »

A propos de remises de décorations. — On nous écrit, avec prière d'insérer :

Sur ce trop de demander, à qui de droit, qu'à l'occasion d'une remise de décorations à Oloron, le public soit informé que les jours d'absence, on se verra au moins de cette petite fête militaire et patriotique ?

Le dimanche dernier, nous avons eu une remise de trois croix de guerre dans le grand carré de la Halle et, à part les invités et leurs amis, personne en ville ne le savait.

Il n'en sera point ainsi la prochaine fois, nous aurons à le croire.

Mort subite. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Bazillac, architecte de la Ville, survenue subitement à Pau où il se trouvait en traitement.

Il était né dans cette ville en 1859.

Nous offrons nos respectueuses condoléances à la famille.

VALLEES D'ASPE

Le tunnel du Sumpert. — La neige n'interrompra point cette année pendant l'hiver, les communications entre la France et l'Espagne ; elles sont assurées, pour les pévans seulement, à travers le tunnel du Sumpert, long de huit kilomètres ; toutefois, afin d'assurer la continuité des services en France, l'entée du tunnel a été fermée d'une barrière portée que la maréchaussée ouvre plusieurs fois par jour aux heures des courriers et du signal donné par les signaux de la ligne des moines, au moyen d'une grosse cloche, la Cloche du Tunnel comme on l'appelle.

Arrondissement d'Orthez

ORTHEZ

Morts pour la France. — On a reçu cette semaine la nouvelle de la mort au champ d'honneur du capitaine Louis Marzè, fils du gouverneur de notre prison et du jeune Roger Lassaugette, à peine âgé de vingt ans.

Honneur à ces héros !

Vol et arrestation. — Mardi matin, des paysans des environs d'Orthez étaient en train de déterrer leurs bœufs dans une remise de la ville, pour être puis à son aise, l'un d'eux, B..., de Loubeix, enleva son veste et la déposa sur le char de P..., de C..., lorsqu'il vint à reprendre, il s'aperçut que son portefeuille contenant 600 fr. environ avait disparu.

Tout surpris, il s'en fut conter son aventure à la police.

M. Bazillac, commissaire de police, ne fut pas sans remarquer la certitude que le voleur n'e pouvait être que P... malgré un interrogatoire serré, celui-ci nia comme un beau diable mais une somme de plus de mille francs trouvée en sa possession et dont il lui fut assez difficile d'expliquer la provenance, ne fit que confirmer les soupçons du commissaire de police qui le fit aller au Parquet.

La P... se déclara à avouer son vol.

Il faut de dire que B... a été plus que satisfait d'avoir retrouvé ses 600 fr., et ce grâce à la promptitude avec laquelle M. Bazillac avait opéré.

Nos sincères félicitations.

BAGETAUBIN

Distinctions militaires. — Nous sommes heureux d'apprendre que notre compatriote, René Mimble, après avoir été félicité par son commandant pour sa belle conduite, dans les batailles de l'Artois, et avoir été, pour le même motif, proposé pour la médaille militaire par son capitaine, a été cité à l'ordre du jour de son corps d'armée dans ces termes flatteurs :

« Sous-officier d'un entier dévouement, a prouvé les combats du 25 septembre au 28 octobre, réussi à établir la liaison téléphonique avec son groupe dans des circonstances particulièrement difficiles. » Nous adressons tous nos compliments à notre vaillant soldat ainsi qu'à sa famille.



Arrondissement de Bayonne

BAYONNE

La taxation du pain. — Après entente avec la Corporation des patrons boulangers et en se basant sur le prix actuel de la farine fixé pour le département des Basses-Pyrénées à 46 fr. les 100 kilos, brut, la Municipalité a décidé que le prix du pain dans la ville de Bayonne sera le suivant à dater du 1^{er} décembre 1915 :

1. Pains ronds pesant 2 kilos et au-dessus (tre qualité) seront vendus à 0 fr. 40 centimes le kilo.

2. Pains longs d'un kilo, de moins de 50 centimètres de long et de 2 kilos de moins de 60 centimètres de long seront vendus 0 fr. 50 le kilo.

Il convient de rappeler qu'aucune contravention ne peut être relevée que si le manquant dépasse 5 %. Il appartient donc aux particuliers d'exiger de leurs fournisseurs un pain de cuisson normale et de poids exact.

Correctionnelle. — Un Belge nommé Renard, en rupture de ban avec l'autorité militaire de son pays, a été surpris un moment où il tentait de passer en Espagne. Un mois de prison pour vagabondage en attendant le reste.

Huit jours de prison à deux Espagnols pour détention illégale de pièces d'or.

Le malchanceux Placé a eu ses deux ânes écrasés par un train sur la voie où il n'aurait pas dû les laisser pénétrer ; non seulement il perd ses ânes, mais écope encore d'une amende de 10 fr.

Mme Harcel, de Biarritz, pour avoir vendu des pains avec manquant de poids, est condamnée à 25 fr. d'amende avec insertion du jugement dans deux journaux.

Vient ensuite l'affaire Jaureche, teneur du Royal-Fronton, de Biarritz, accusé d'escroquerie. Il a détourné de leur destination diverses sommes destinées aux pauvres et aux blessés, sommes recueillies sur les prix d'entrée de son établissement.

Le jugement sera rendu à huitaine.

BIARRITZ

Voir plus haut l'article de Jean Druault « Babani ».

Dans la Région

DEUX ACCIDENTS GRAVES A TONLOUZE

Explosion dans une usine. Dans l'usine Leroux fabriquant des fusées d'artifices, à Tonlouze, un baril de poudre a explosé vers 17 heures, le 23 novembre. Jusqu'à présent, on a à déplorer qu'un mort et deux blessés.

Tamponnement causé par le brouillard. Un accident, occasionné par un brouillard intense, s'est produit hier soir, au pont Dumoulin, près de la poudrerie de Tonlouze. Un train de la poudrerie a été tamponné par un train de marchandises allant sur Tarbes. Il y a deux tués, dont un convoyeur militaire. Plusieurs wagons sont tombés dans la Garonne.

UNE BONNE OCCASION. Nos lecteurs connaissent la supériorité des Eaux-de-vie d'Armagnac dont la réputation est universelle. Ils apprendront avec plaisir que M. le comte de Goyon, Muni de Béarn, par Condom, Gers, leur livrera des Eaux-de-vie garanties naturelles par certificat d'origine aux prix réduits suivants : une caisse six bouteilles Armagnac 1893, extra : 28 fr. ; une bouteille huit litres 1900 : 38 fr. ; Armagnac 1914 : 3 fr. 75 le litre, en bouteilles de huit litres et au-dessus. Tous ces prix comprennent la franchise de port, de logement et de droits de Régie.

puissions nous reposer, et nous sommes allés dans une tranchée de deuxième ligne où nous avons essayé de dormir. Pourvu samedi ! Vers le milieu du jour nous voilà réveillés en sursaut : Les Boches viennent de sonner l'attaque avec avalanche de grenades et de torpilles. Ils nous repoussent. C'est une panique. Non seulement ils nous ont repris leur tranchée, mais ils atteignent la nôtre. » Et déjà nos hommes se pressent dans les boyaux en criant : « Les Boches ! les Boches ! »

Ah ! ces yeux chevillés, ces faces convulsées, ces bouches tordues ! C'est la seule déroute que j'aie vue. Quel épouvantable spectacle ! Tous les officiers sont blessés. Seule l'étréouille des boyaux ralentit les fuyards qui s'écrasent. J'ai un moment d'hésitation. Après tout, ce n'est pas mon tour d'attaque, et puis mes hommes sont bien fatigués... Mais je me recueille. Je fais mon sacrifice, et je décide de mourir pour arrêter les Boches.

Je me fraye un passage à travers le troupeau d'épouvantés et tout en jouant des coudes, je crie : Mais non, les amis, mais non, les Boches ne sont pas là. Ils sont repartis, les Boches ! Ils font leur camp, les Boches ! Et d'autres cris analogues, qui, répétés de bouche en bouche, arrêtent un peu le mouvement de retraite. Quelques volontaires se joignent à moi. Je me lance en avant. Mes grenadiers arrosent les Boches. Ceux-ci reculent. Je sors de la tranchée française, le premier. J'étais aussi sûr de ma mort que de la clarté du soleil. Mais quelle sérénité ! La sérénité du moribond qui meurt en état de grâce, et qui veut se pencher vers lui les anges.

Toujours lançant des grenades, nous arrivons à la tranchée ennemie. Nous reprenons notre morose. Je fais établir en avant, dans un boyau qui mène de la première à la deuxième ligne allemande, un barrage de sacs. Je respire.

Mais à notre gauche les Allemands se bêtent toujours dans nos lignes à nous. Mais à notre droite, la tranchée est vide (les nôtres partis, les Boches pas encore arrivés). Nous sommes là une poignée complètement isolés, avec une pluie de grenades sur nos têtes, venant de l'avant. Si les Boches connaissent notre petit nombre !

Leur artillerie fait rage. Un lieutenant (son nom m'échappe), qui est venu me soutenir et qui fume sa cigarette en riant aux projectiles, reçoit une balle au-dessus de la tête. Il s'appuie au parapet, les deux mains derrière le dos, la tête légèrement inclinée. Par la blessure le sang gicle avec force, en décrivant une parabole, comme le vin d'un tonneau par le trou de la vrille. La tête penche de plus en plus, puis le corps s'incline, puis, brusquement, la chute.

La douleur de ses hommes, qui se jettent en pleurant sur son corps... Impossible de faire un pas sans marcher sur un cadavre. Je me rends compte soudain de la précarité de mon sort. Mon exaltation m'abandonne. J'ai peur. Je me jette derrière un amas de sacs. Le soldat Bonnot reste seul. Il n'en a cure et il continue de se battre comme un lion, seul contre combien ?

Je me ressuis. Son exemple m'a fait honte. Quelques camarades nous rejoignent. Le jour s'échève. Nous ne pouvons pas demeurer ainsi. A droite, il n'y a toujours personne. J'aperçois la tranchée sur une longueur d'une trentaine de mètres, ininterrompue par un énorme parapet. Si j'allais voir ce qui se passe par-là ? J'hésite. Puis, un coup de volonté et je me décide.

La tranchée est pleine de cadavres français. Du sang partout. Tout d'abord, je marche avec circonspection, peu rassuré. Moi seul avec tous ces morts... Puis, peu à peu, je m'enhardis. J'ose regarder ces corps, et il me semble qu'ils me regardent.

De notre tranchée à nous, en arrière, des hommes me contemplant avec des yeux d'épouvante, dans lesquels je lis : « Il va se faire tuer ! » C'est vrai qu'abrités dans leurs boyaux de repit, les Boches redoublent d'efforts. Leurs grenades dégringolent et l'avalanche se rapproche avec rapidité. Je me retourne vers les cadavres étendus. Je pense : « Alors, leur sacrifice va être inutile ? Ce sera en vain qu'ils seront tombés ? Et les Boches vont revenir ? Et ils nous voleront nos morts ? » Une fureur sacrée me saisit. De mes gestes, de mes paroles exactes, je n'ai plus souvenir. Je sais seulement que j'ai crié à peu près ceci : « Ohé, là, debout ! Qu'est-ce vous foutez par terre ? Levez-vous et allez foutre ces cochons-là dehors ! »

Debout les morts ! Coup de folie ? Non. Car les morts me répondraient. Ils me dirent : « Nous te suivons ». Et se levant à mon appel, leurs âmes se mêlèrent à mon âme et m'ont fait une masse incandescente un large fleuve de métal en fusion. Rien ne pouvait plus m'arrêter, m'arrêter. J'avais la foi qui souleva les montagnes et l'exaltation du thaumaturge qui, par sa volonté, fait jaillir le miracle. Ma voix drôlée et usée à crier des ordres pendant ces deux jours et cette nuit, m'était revenue, claire et forte. Je ne craignais plus rien, je me sentais le maître de la Destinée.

Ce qui s'est passé alors ? Comme je ne veux vous raconter que ce dont je me souviens, en laissant à l'écart ce que l'on m'a rapporté par la suite, je dois sincèrement avouer que je ne le sais pas. Il y a un trou dans mes souvenirs ; l'action a mangé la mémoire. J'ai simplement l'idée vague d'une offensive désordonnée, dans laquelle, toujours au premier rang, Bonnot se détache. Un des hommes de ma section, blessé au bras, continuait de lancer sur l'ennemi des grenades tachées de son sang. Pour moi, j'ai l'impression d'avoir eu un corps grand et grossi démesurément, un corps de géant, avec une vigueur surabondante, illimitée, une aisance extraordinaire de pensée qui me

permettait d'avoir l'œil de dix côtés à la fois, de crier un ordre à l'un, tout en donnant à un autre un ordre par geste, de tirer un coup de fusil et de me jurer au même temps d'une grande menace.

Prodigieuse intensité de vie, avec des circonstances extraordinaires. Par deux fois les grenades nous manquent, et par deux fois nous en découvrons à nos pieds des sacs pleins, mêlés aux sacs à terre.

Toute la journée, nous étions passés dessus sans les voir. Mais c'étaient bien les morts qui les avaient mis là ?... Enfin les Boches se calmèrent ; nous pûmes consolider notre barrage de sacs en avant dans le boyau. Nous nous trouvâmes de nouveau les maîtres dans ce coin.

Toute la soirée et pendant plusieurs des jours qui suivirent, je gardai l'émotion religieuse qui m'avait saisi au moment de l'évocation des morts. J'éprouvais quelque chose de comparable à ce qu'on ressent après une communion fervente. Je comprenais que je venais de vivre des heures que je ne retrouverais plus jamais, durant lesquelles ma tête, ayant brisé d'un rude effort le plafond bas, s'était dressée en plein mystère, parmi le monde invisible des héros et des dieux.

A cette minute, certainement, j'ai été soulevé au-dessus de moi-même. Il faut bien que cela soit, puisque j'ai reçu les félicitations de mes hommes. Pour qui a pratiqué les poilus, il n'est pas de Légion d'honneur qui vaille ces félicitations-là.

Si je vous parlais de ce que j'ai fait, ce n'est que pour une satisfaction de vanité, c'est que j'exprime bien mal mon sentiment, ma volonté. Je sais que je n'ai senti d'un héros. Chaque fois qu'il m'a fallu sauter le parapet, j'ai grelotté de peur, et la détresse qui m'a saisi en pleine action et que je vous disais il y a un instant n'est pas un accident dans ma vie de soldat. Je ne mérite aucun compliment d'aucune sorte. Ce sont les vivants qui m'ont entraîné par leur exemple, et les morts qui m'ont conduit par la main. Le cri ne sortit pas de la bouche d'un homme, mais du cœur de tous ceux qui gisaient là, vivants et morts. Un homme seul ne pourrait trouver cet accent. Il y faut la collaboration de plusieurs âmes, soulevées par les circonstances, et dont quelques-unes déjà planaient dans l'éternité.

Pourquoi ai-je été choisi plutôt que tel officier, plutôt que tel soldat, parmi ceux qui furent mêlés à l'affaire et dont l'héroïsme n'a pas, comme mon courage à moi, connu de détails ? Pourquoi plutôt que le colonel de Belmay qui parcourait les lignes sous la pluie de grenades, ou le lieutenant Erlaud, ou le sous-lieutenant Pellerin, ou l'aspirant Vignaud, ou le sergent Prot, ou le caporal Chuy, ou le caporal Thévin, ou le soldat Bonnot ? (Il m'en était indifférent). Pourquoi ? On peut recevoir le souffle d'en haut et n'être qu'un pauvre homme.

Si jamais vous racontez cette histoire, je vous demande instamment de nommer tous ces chefs et ces soldats, car ce sera un mensonge que j'aie l'air de monopoliser la gloire de cette belle journée de notre régiment. Le cri n'est pas à moi seul, il est à nous tous. Plus vous fondez mon rôle dans la masse, plus vous vous rapprochez de la réalité. J'ai la conviction de n'avoir été qu'un instrument entre les mains d'une puissance supérieure. Il y eut, ce jour-là, une exaltation collective. Je dis à mes deux sergents : « Le commandant ne veut pas de citations nombreuses. Tous nos hommes méritent d'être cités ; vous, comme eux ; mais des grades doivent savoir se sacrifier. Laissons-leur ces citations, voulez-vous ? » Et d'une seule voix, tous les deux : « Entendu, mon adjudant. » — (« Echo de Paris »).

Maurice BARRÈS, de l'Académie française.

Où l'on voit les Pilules Pink

sauver une fillette.

Il est regrettable que l'on ne puisse pas donner aux guérisons obtenues par les Pilules Pink une plus grande publicité, des guérisons au plus grand nombre s'ensuivraient. Les Pilules Pink sont recommandées par le corps médical, c'est vrai ; mais il arrive souvent, surtout dans les moments comme ceux que nous traversons, qu'on hésite à faire venir le docteur, le malade traîne alors et, lorsqu'on intervient, sa guérison est toujours plus longue à obtenir, quelquefois impossible. Souvent aussi le malade a suivi plusieurs traitements sans succès, il est découragé, ne veut plus se soigner et le mal empire. Les malades qui souffrent d'une maladie provenant de l'appauvrissement du sang, de la faiblesse des nerfs, devraient savoir qu'on ne doit pas désespérer de la guérison et qu'on n'a pas pris les Pilules Pink. Les Pilules Pink ont, en effet, guéri maintes et maintes fois, et les autres remèdes s'étaient montrés impuissants. La cas que nous allons citer aujourd'hui est une nouvelle preuve. Il s'agit d'une fillette de 8 ans, Mlle Hélène Gallet, fille de M. Joseph Gallet, charpentier monteur, rue de Paris, 158, à Angers (Maine-et-Loire). Cette fillette a été minée par l'indigestion pendant quatre ans et on ne sait ce qui se serait advenu d'elle si elle n'avait pris les Pilules Pink, tardivement appelées à son secours, ne l'avaient remise sur pied heureusement.

« Les Pilules Pink ont très bien guéri ma fillette, écrit M. Gallet, et cela alors que nous commençaions à désespérer de la voir se rétablir, puisque les traitements qu'elle avait suivis n'avaient pu améliorer son état. Ma fille déprimée chaque jour et souffrait de pins en plus de points de côté, de palpitations, de migraines et de bourdonnements d'oreilles. Elle avait très mauvaise mine et était devenue d'une faiblesse extrême. Elle ne mangeait presque plus. Lisant sur les journaux, avec preuves à l'appui, que les Pilules Pink avaient guéri tant de monde, alors qu'on ne parvenait pas à guérir ma fille, je me suis procuré des Pilules Pink et ma fille les a prises. Elle s'en est très bien trouvée tout de suite et, après quatre ans de mauvaise santé, vos pilules l'ont rétablie en quelques jours. »

Nos Marchés

ARTHEZ

Marché de quinzaine : Maïs, 28 à 29 fr. ; avoine, 18 fr. ; maïs, 16 à 17 fr. ; haricots, 60 à 65 fr. ; pommes de terre, 14 fr. ; orge, 18 francs. Bœufs, 1.100 à 1.200 fr. ; vaches, 800 à 900 fr. ; bœufs, 600 à 700 fr. ; génisses, 800 à 825 fr. ; je lout le paire. Veaux, 1 fr. 80 ; moutons, 1 fr. 20 ; porcs, 1 fr. 60 ; porcelets, 25 à 50 francs. Poules, 2 fr. ; foie, 3 fr. 25. Les 50 kilos. Dinde, 10 à 12 fr. ; poules, 5 à 6 fr. ; poullets, 4 à 5 fr. ; canards, 6 à 8 francs. Œufs, 2 fr. 20 la douzaine ; Lapins, 2 fr. Vins : Blanc, 170 à 180 fr. ; rouge, 190 à 200 fr., les 800 litres, suivant qualité.

ORTHEZ

Marché du 23 novembre. Froment, les 80 kil., 24 fr. ; maïs vieux, 23 fr. l'hecto ; maïs nouveau, 19 fr. ; haricots ronds, 60 fr. ; haricots plats, 58 fr. ; orge, 16 fr. ; pommes de terre, 12 fr. ; avoine, 14 fr. ; 50 châtagnes, 22 fr. ; Paille, les 50 kilos, 1 fr. 60 ; foin, 2 fr. 50 Œufs, la douzaine, 2 fr. 25 ; poulets, la paire, 5 à 6 fr. ; poules, 5 fr. 50 ; dinde, 10 à 12 fr. ; canards 7 à 9 fr. Veaux, le kilo, 1 fr. 15 à 1 fr. 20. Porcs, le kilo, 1 fr. 60 à 1 fr. 70. Bois : Fagots, 0 fr. 80 rondin de chêne, le mètre, 14 fr.

Tirages Financiers

COMMUNALES 1912. Le n. 1.253.103 gagne 100.000 francs. Le n. 1.895.334 gagne 10.000 francs. Les 122 numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs : 1891.871 1512.172 338.677 494.985 426.814 864.594 1737.482 440.457 1408.788 1920.196 269.048 631.264

Emprunt 5 % de la Défense Nationale

L'arrêté, qui accompagnait la loi et les décrets relatifs à l'emprunt 5 % de la Défense Nationale, a mentionné les guichets où les souscriptions seront reçues. Ces guichets se trouvent partout, soit dans les villes, où les Banques et les Sociétés de crédit ouvrent aussi les leurs, — soit dans toutes les communes et tous les villages, où même les bureaux de poste servent à la disposition du public. Et comme on peut souscrire en numéraire, espèces, billets de Banque de France et de la Banque d'Algérie, en mandats ou virements en chèques, en Bons et Obligations de la Défense Nationale dont la succès, depuis le début de la guerre, a été toujours croissant en Rente 3 1/2 %, amortissable, on peut dire que toutes les facilités sont données à tous pour l'accomplissement de ce qui est un devoir.

ANÉMIES. CONVALESCENTS, VIEILLARDS relèvent vos forces abattues par le régime du délicieux PHOSCAO (Spécialité Française) LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS. ENVOI GRATUIT d'une boîte d'essai Administration : 9, r. Frédéric-Bastiat, Paris

APRÈS et ENTRE les REPAS PASTILLES VICHY-ÉTAT HYGIÈNE de la Bouche et de l'Estomac La Pochette 0,50 toutes Pharmacies Exiger Marque VICHY-ÉTAT

CONVOI FUNÈBRE

Mme Armand Nancy, le Commandant Georges Nancy, M. et Mme Gaston Nancy et leurs enfants, M. et Mme L. Douzon et leurs enfants, M. et Mme E. Perrière, M. et Mme Paul Nancy et leurs enfants, M. Albert Nancy, Mme Adrien Blanc et son fils, les familles Jourdain, Godin, Torcheux, Oury, Colin, Fort, Lacroix, Dabadie, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Armand NANCY Paroissien en Retraite

CONVOI FUNÈBRE

Mme Albert Bazillac, Miles Marguerite et Louise Bazillac, Mlle Marie Bazillac, Mme Jacques Pedoucoq, Mlle Toussard et leurs familles prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

CONVOI FUNÈBRE

Monsieur Albert BAZILLAC Architecte de la Ville d'Oloron leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin

Draperies Françaises et Anglaises L. JOANDINES

Tailleur. Premier prix. Diplôme d'honneur (Paris 1895). Prix modérés. 41, RUE PRÉFECTORALE (2^e étage) PAU

HÉPATIQUES

tous les 2 ou 3 jours un Grain de Vals au repas du soir régularise les fonctions digestives.



Emprunt National 5 %

On souscrit sans frais au Comptoir National d'Escompte de Paris (AGENCE DE PAU) (9713)

COURS DE PIANO (salle Pétron-Ransy) et leçons particulières. Madame Dupont, 1^{er} prix du Conservatoire, élève de Delabroy. S'adresser à la maison Pétron-Ransy, rue des Cordeliers, ou chez Mme Dupont, villa Martha, rue de Pau, Jurançon. (9837)

ON DEMANDE ménage connaissant bien : culture jardin potager, vaches laitières Adresse au Journal. (9606)

ON DEMANDE un ouvrier ferblantier-zingueur à l'Asile St-Luc. S'adresser à M. le Directeur de l'Asile. (9712)

ON DEMANDE gargon de 15 à 16 ans ou homme libéré du service militaire. Adresse au Bureau du Journal. (9722)

ON DEMANDE jeune apprenti épicer. Nourri, logé. S'adresser, 35, rue Portenouve. (9725)

AVIS. — Mme Jean Rigabert, successeur de Mme Davy-Olivier, de ce jour, prévient sa clientèle qu'elle a transféré ses ateliers 22, rue Portenouve. SPÉCIALITÉ D'APPRETTAGE de Dentelles et Rideaux à neuf

AU MIDI, dans maison tranquille, belles chambres à louer ; avec pension, si on le désire, ou cuisine commune et appartements meublés. Quartier central. Ecrire aux initiales P. B., Bureaux du Journal.

A LOUER petit appartement 2^e étage, 4 pièces dont 2 au midi, galerie au milieu, cave et chambre de débarras. Eau-gaz. S'adresser, 13, rue Galos. (9829)

A LOUER appartement et magasin au rez-de-chaussée, n° 11, rue Samonzel. S'adresser à M. Bochet, 3, rue Duboué. (9591)

JEUNE DOMESTIQUE demandé pour intérieur. Adresse au Journal. (9720)

MENAGE SERIEUX est demandé pour la campagne. Femme sachant faire cuisine et homme capable faire travaux agricoles et donner soins animaux. Bonnes références demandées. Ecrire F. de B., bureau Journal. (9666)

FOURRURE renard état neuf, à vendre Adresse au Journal. (9679)

DACTYLOGRAPHIE Jeune fille ayant son brevet. Excellentes références. Demande empl. (9680)

A VENDRE camion fourgonnet. Adresse au Journal. (9691)

BICYCLETTE. Jachète très cher Bicyclette d'occasion même en mauvais état ou brisée. S'adresser 58, rue Vial. (9707)

ACHETERAIS grandes armoires à linge Bon prix. Offres à Mme C. B. Bureaux du Journal. (9708)

MAISON NOUVELLE P. PATRAS

Pau. — 53, Rue Carnot. — Pau. SPÉCIALITÉ DE BOIS DE CHAUFFAGE GARANTI CHÈNE RONDIN & FENDU SPÉCIALITÉ de TOUS CHARBONS Sur commande on porte à domicile. Téléphone 4.08

FOURRURES Maison Jean HOO (Arudy)

Confection, réparations et transformations en tous genres. La maison se tient au bruit, apprête et confectionne la plupart de ses Fourrures dans ses ateliers d'Arudy où l'on trouve une installation pourvue de perfectionnements les plus modernes, ce qui lui permet de vendre bon et bon marché. Magasin de vente ouvert tous les jours, rue Gambetta, N° 1, premier étage. Grand choix de Renards de toutes qualités. Modèles les plus récents de la maison française

Contre la COQUELUCHE

Donnez du Sirop STÉVANO Préparé par C. ETÈVE, Pharmacien po 1^{er} cl. 14, Rue du XIV Juillet, PAU

Lunetterie DAIGNAS

14, Rue Taylor. — PAU

Debout les Morts !

Aujourd'hui, dans le monde entier, chacun connaît cet épisode que d'innombrables articles, des gravures, des poésies ont popularisé. Vous vous rappelez ? Les Allemands ont envahi une tranchée et brisé toute résistance ; nos soldats gisaient à terre, mais soudain de cet amas de blessés et de cadavres, quelqu'un se souleva et saisissant à portée de sa main un sac de grenades, s'écria : « Debout les morts ! » A cet appel les blessés se redressent. Ils chassent l'envahisseur. Le mot sublime avait fait une résurrection.

J'ai désiré connaître le héros de ce fait immortel. Je me suis trouvé en présence d'un lieutenant aux cheveux blancs. Le lieutenant Péricard n'a pourtant que trente-huit ans. Parti comme sergent de la territoriale, passé, sur sa demande, au 95^e d'active, il a été successivement nommé adjudant, sous-lieutenant, lieutenant, et vient d'être cité à l'ordre du corps d'armée. J'ai causé longuement avec lui. Naturellement son récit n'a pas le caractère tout simplifié qui fait le charme des légendes, et je n'essayerai pas de le reproduire tel que je crois l'avoir recueilli de sa bouche, si je ne voyais un intérêt psychologique à noter ce qu'il m'a dit sur la manière dont le mot sublime est monté à ses lèvres.

Au commencement d'avril, m'a dit le lieutenant Péricard, alors qu'étaient lieu les grandes attaques du Bois d'Aspy, mon

régiment fut chargé de faire une diversion au Bois Brulé. Le colonel de Belmay nous commandait. J'étais alors adjudant. J'ai gardé un souvenir confus de ces quatre journées. Tant de milliers d'impressions mêlées, heurtées, me venaient du dehors par mes yeux, par mes oreilles et rejoignaient toutes les émotions qui s'élevaient de mon âme en tumulte ! Le 5 et le 6, nous ne fûmes que spectateurs

